

C'EST POUR QUI ?

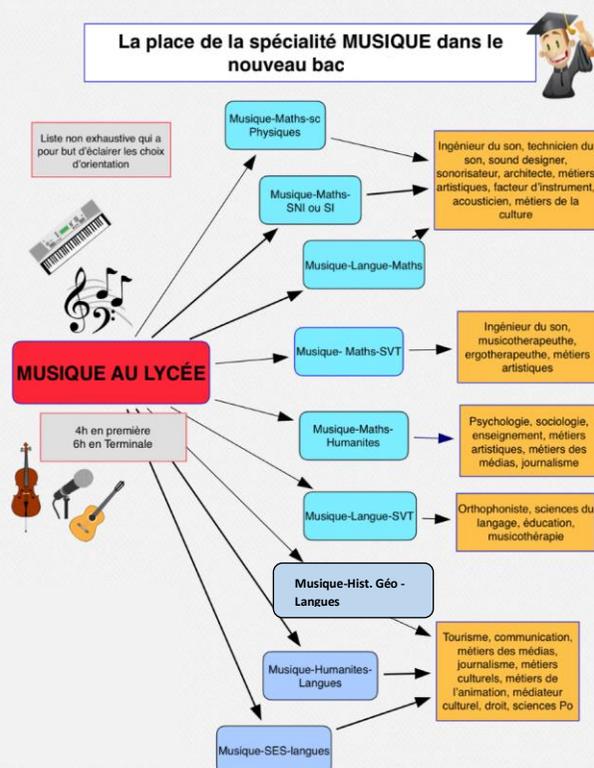
- Pour toi issu du collège, d'une école de musique, d'un conservatoire ou bien simplement autodidacte, si tu es motivé et si tu souhaites donner une dominante culturelle à tes études !

POUR QUOI FAIRE ?

Pour développer tes compétences musicales, ta créativité, pour développer ton esprit critique, construire une culture musicale diversifiée et te faire plaisir !



ET APRÈS LE BAC ?



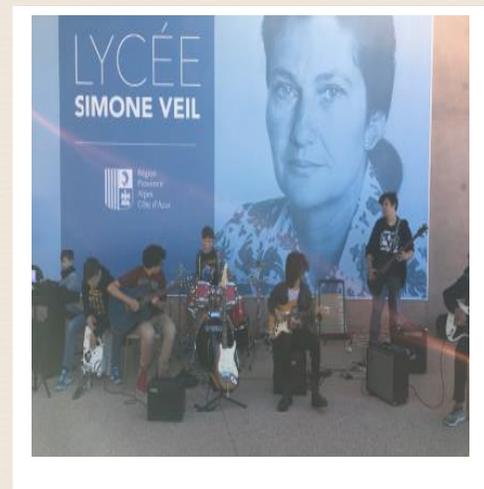
La spécialité et l'option Musique en lycée permettent d'intégrer de multiples formations supérieures, d'apporter une **plus-value artistique** au profil du futur étudiant et de l'inscrire dans **un univers réaliste d'études et une bonne insertion professionnelle.**



Spécialité Art:
MUSIQUE

Lycée Simone VEIL -Marseille

Enseignement optionnel
en 2nde et Terminale



Enseignement de spécialité
en 1^{ère} et Terminale

« Susciter le plaisir par la pratique artistique sous toutes ses formes, découvrir, créer, interpréter, écouter, manipuler les musiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ».





UNE OUVERTURE CULTURELLE

LARGE REPOSANT SUR:

Des pratiques vocales et instrumentales d'**interprétation** et de **création**...

Du traitement du son avec la **MAO** et des activités d'**écoute musicale** pour développer la culture

... Des **concerts** PAR les élèves, des concerts POUR les élèves, des **rencontres avec des artistes**

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- « Une formation à caractère généraliste »
- « Une ouverture à des pratiques musicales diversifiées »
- « Renforcer et développer les références culturelles »



L'OPTION FACULTATIVE EN SECONDE 1^o TERMINALE :

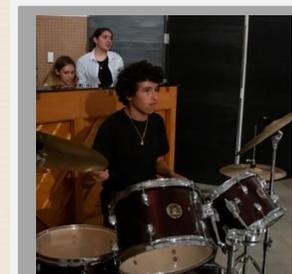
- C'est 3h / semaine - en contrôle continu



L'OPTION DE SPÉCIALITÉ EN 1RE ET TERMINALE :

- c'est 4H en 1re 6h en Terminale-

L'enseignement de spécialité de musique apporte une formation complète en développant les compétences nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective, en affinant la technique, en enrichissant la culture musicale et artistique du passé et du présent relevant de diverses cultures et de divers styles.



- **L'ATELIER ARTISTIQUE** : accueille l'ensemble des élèves du lycée pour un projet musical annuel

Ces enseignements sont conçus pour accueillir tous les élèves qui le souhaitent. Les projets menés permettent la prise en compte de différents niveaux de pratique, aucun niveau d'excellence n'est requis.

chorale (1h) et/ou pratique instrumentale (1h)